

FRANCHE COMTE

Bulletin N°4 – Semaine 17 – 3 pages

Pluies du 17 au 23 avril :

Lors des 7 derniers jours, les pluies ont touché l'ensemble de la région : de 26 à 38 mm dans le vignoble jurassien.

Prévisions du 25 avril au 01 mai :

Les températures devraient opérer une remontée significative à partir de demain pour atteindre des maximales de l'ordre de 25°C vendredi. Cependant, le temps perturbé devrait se maintenir et les épisodes pluvieux restent toujours au programme. *Source Météo France*

Stades

Depuis 15 jours, les stades végétatifs n'ont quasiment pas évolué. Ainsi les parcelles les plus précoces présentent toujours 3 à 4 feuilles étalées alors que le stade pointe verte est encore présent dans les situations les plus tardives.

Avec ce fort ralentissement, 2012 se replace au niveau d'une année moyenne en terme de précocité.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces	Champlitte Chardonnay	Charcenne
Chardonnay/ Pousard	1-2 feuilles étalées	Pointe verte (Stade 05)	3-4 feuilles étalées	Eclatement du bourgeon	1 ^{ère} feuille étalée
Pinot	Eclatement du bourgeon (Stades 06)		1 ^{ère} feuille étalée (Stade- 07)	Bourgeon dans le coton à éclatement	
Savagnin /Trousseau					

Accidents climatiques :

Gel : les dégâts occasionnés par l'épisode de gel du 17 avril sont variables selon les secteurs du vignoble franc-comtois : très limités dans le vignoble jurassien ; plus prononcés dans le vignoble de Charcenne sur les Chardonnay les plus précoces.

Grêle : des épisodes de grêle ont eu lieu localement : les dégâts sous forme de feuilles perforées sont notés là où les pousses étaient les plus développées. Les dégâts demeurent négligeables.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Mildiou

Rappelons que 3 conditions doivent être réunies pour que le mildiou puisse provoquer des contaminations primaires :

- maturité des œufs d'hiver acquise c'est à dire germination en milieu contrôlé (20°C - humidité saturante) en moins de 24 heures,
- vigne réceptive : le stade de début de sensibilité au mildiou correspond à éclatement du bourgeon (stade 06),
- pluie d'au moins 2mm sous une température supérieure ou égale à 10,5°C.

➤ **Situation au 23 avril**

- Maturité des œufs d'hiver

Rappel : elle est considérée comme acquise en sites précoces et tardifs.

- Réceptivité de la vigne

Le stade de réceptivité est maintenant atteint dans la quasi-totalité des parcelles.

- Pluie contaminatrice

Nous pouvons distinguer plusieurs cas de figures selon les vignobles :

- **Centre et Nord du vignoble** : le modèle Milvit avait identifié une contamination lors de l'épisode pluvieux du 10 avril sur les postes de Montmorot et Arbois.. Compte tenu des températures fraîches, le cycle en cours a peu progressé et le temps d'incubation se situe environ à 15-20%. Aucune contamination épidémique n'a été détectée par les modèles des distributeurs.

Aucune contamination n'a été repérée depuis cette date.

- **Sud Revermont** : aucune contamination n'avait été repérée avant le 17 avril. Depuis, malgré la succession d'épisodes pluvieux, aucune contamination n'a été détectée par MILVIT en raison de températures trop basses.

➤ **Analyse de risque**

Les valeurs de l'EPI ont peu progressé depuis la semaine dernière. Les risques potentiels mildiou restent donc faibles sur l'ensemble du vignoble.

- **Vignobles du Centre et Nord du Jura**: d'après les prévisions météorologiques, le cycle qui a débuté le 10 avril pourrait donner lieu à une sortie de taches au plus tôt milieu de semaine prochaine. Les parcelles exposées sont surtout celles situées en bas de coteau. Plus de précisions dans le prochain BSV.

- **Sud Revermont** : aucune contamination n'ayant encore eu lieu, aucune sortie de taches n'est attendue. L'épisode pluvieux prévu en fin de semaine sous des températures plus élevées pourrait être à l'origine des premières contaminations. Si ce scénario se réalise, la sortie de taches correspondante se ferait alors à compter du 07 mai. Cette hypothèse demande à être confirmée. Plus de précisions dans le prochain BSV.

Oïdium

La situation reste identique à celle décrite la semaine dernière : si le risque potentiel est élevé, les conditions météorologiques actuelles fraîches et pluvieuses demeurent toujours défavorables au champignon.

Rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.

Black-rot

La maturité des périthèces est maintenant atteinte en Saône et Loire et Côte d'Or. Dans ces vignobles, des contaminations ont pu se produire lors des épisodes pluvieux de fin de semaine dernière. De nouvelles contaminations pourront avoir lieu lors des prochaines pluies. Elles ne présenteront un risque significatif que dans les très rares parcelles fortement attaquées ces dernières années (très rares cas).

Mange-bourgeons

Dans les parcelles les plus tardives, la situation n'a pas évolué et reste très saine. Le stade 1 feuille étalée constitue le stade de fin de sensibilité à ces ravageurs.

Vers de Grappe

Avec la poursuite de ce temps frais et humide, l'activité de vol est faible à nulle. Le vol de cochylis a débuté timidement dans les secteurs précoces.

Pyrale

L'activité de ce ravageur est également très perturbée par les conditions météorologiques actuelles. Les comptages effectués dans les parcelles les plus exposées indiquent généralement des niveaux de présence inférieurs à 5%, sauf localement le niveau atteint 20%. Ce niveau est dans tous les cas loin du seuil fixé à 80% de pieds colonisés par au moins une pyrale.

Araignées Rouges

Dans les parcelles concernées ces dernières années, les quelques comptages effectués indiquent des niveaux d'infestation qui ne dépassent pas les 5% de feuilles occupées par au moins une forme mobile qui plus est avec présence de typhlodromes.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

ATTENTION PROCHAIN BSV : mercredi 02 mai

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval – Vignoble Guillaume – Domaine Les coteaux de Champlitte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.